

**DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE
D'YGOS SAINT SATURNIN**

**Nombre de conseillers en
fonction :**

11

**Nombre de conseillers
présents :**

08

Nombre de votants :

08

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Ygos-St-Saturnin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre REMY, Maire.

Membres présents : M. REMY Jean Pierre, Maire, M. DAUBAS Nicolas, adjoint, Mme CELIA Yvette, adjointe, Mme GUILLOT Muriel, adjointe, Mme DUVIGNAU Monique, Mme DUCASSOU Catherine, M. SORET Julien, M. POUDEX Jean Alexandre,

Etaients excusés : M. BACHE Frédéric, Mme ROSE Pauline, Mme TASTET Nadège

Secrétaire de séance : Mme GUILLOT Muriel

Date de convocation : 06 Mai 2025

Ordre du jour :

- DCM 00 Approbation de l'ordre du jour.
- DCM 0 Approbation du Procès-Verbal 10 avril 2025.
- DCM 01 Délibération pour le FEC 2025.
- DCM 02 Mise en vente rez-de-chaussée du 183 rue d'Albret.
- DCM 03 Avis sur une demande d'installation classée pour la protection de l'environnement.

L'ordre du jour est accepté et voté à l'unanimité.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DE LA SEANCE DU 10.04.2025

**Après délibération,
A l'unanimité des membres présents et représentés
Le Conseil Municipal**

APPROUVE le procès-verbal du 10.04.2025

DCM 2025/05/15//01

OBJET : FEC 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le règlement d'attribution du FEC pour le canton Pays Morcenais-Tarusate.

La commune doit justifier d'une dépense de 8 359.00 € minimum pour une aide de 6 687.00 €

**Après délibération,
A l'unanimité des membres présents et représentés
Le Conseil Municipal**

DECIDE de présenter l'achat d'une nouvelle structure de jeu pour enfants, comme projet au FEC 2025.

DECIDE de solliciter l'aide du FEC pour montant de **6 687.00 €** pour 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents de l'affaire.

DCM 2025/05/15//02

OBJET : MISE EN VENTE DU REZ-DE-CHAUSSE 183 RUE D'ALBRET

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'annuler cette délibération.

DCM 2025/05/15//03

OBJET : AVIS SUR UNE DEMANDE D'INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vu l'article R.512-46-11 du Code de l'environnement ;

Vu l'enquête publique relative à la demande d'enregistrement présentée par la société METHA PAILLAUGUE, sise au 200 chemin Asparagus, BOOS, 40370 RION-DES-LANDES, dans le cadre de la création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de RION-DES-LANDES et du stockage de digestat sur la commune d'YGOS-SAINT-SATURNIN ;

Considérant que ce projet est soumis à la consultation du public ;

Considérant qu'à ce stade de l'instruction, et au regard des critères fixés à l'article R.512-7-2 du Code de l'environnement, un basculement vers une procédure d'autorisation environnementale n'est pas proposé ;

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer ;

**Après délibération,
A l'unanimité des membres présents et représentés
Le Conseil Municipal**

DONNE un avis favorable au dossier de demande d'enregistrement présenté par la société METHA PAILLAUGUE pour la création d'une unité de méthanisation et le stockage de digestat sur les communes de RION-DES-LANDES et YGOS-SAINT-SATURNIN.

Questions diverses :

Monsieur le Maire prend la parole :

L'Echo Ygossais doit être publié fin mai et distribué début juin par notre équipe.

Renseignements pris pour le nettoyage des 50 tombes abandonnées du cimetière : 450 € par tombe
On verra l'an prochain pour une première tranche de 10 tombes, et aussi revoir le prix d'une concession.

Dégradation dans village en soirée : des jeunes ont mis le feu à la poubelle derrière la salle des fêtes le jour des repas de la chasse.

Tour de table :

Mme Guillot :

Reçu un courrier du département, informant que l'aide aux familles fréquentant un accueil de loisirs sans hébergement n'est pas reconduite à compter de la fin d'année scolaire (4 juillet 2025). La commune supportera la charge jusqu'à la fin de l'année 2025.

Semaine 20 (du 12 au 16 mai), sortie natation à la cité verte d'Hagetmau pour les 41 élèves de CP-CE1 du RPI des Sources d'OYA.

Soirée loup garou et pizza à la salle des fêtes d'Ygos le vendredi 23 mai de 19h à 22h pour les jeunes de la 6ème à la terminale.

Mme Duvignau : Ras

Mme Ducassou : Ras

Mr Daubas : Ras

Mme Célia : Ras

Mr Soret : Voir quelles sont les possibilités d'aménagement dans l'ancienne poste, afin que le Comité des fêtes puisse y stocker ses affaires.

Fin de séance 19h50.

Le Maire,
Jean-Pierre REMY

La Secrétaire,
Muriel Guillot